



CONVOCATION : 21.07.2020

Affichage : 21.07.2020

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 11 – Votants : 14

L'an deux mil vingt, le 25 juillet, à 9h30, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune en raison des mesures sanitaires imposées par l'épidémie de COVID-19, sous la présidence de monsieur Alain SCRIBE, maire.

Étaient présents : M. Alain SCRIBE, Mme Véronique BOUTEILLER, Mme Evelyne LAMANDÉ, Mme Aude LELIÈVRE, Mme Maryse MONNIER, Mme Clairette SOHIER, M. Christian AUBERT, M. Vladimir FELICIJAN, M. Michel GRIMOIN, M. Michel LAQUAY, M. Gérard POUCHAIN

Étaient absents : Mme HOTTIN Marion, a donné pouvoir à Mme LAMANDÉ Evelyne, Mme BIMIER Floriane, a donné pouvoir à M. SCRIBE Alain, M. Michel NOSTRADAMUS, a donné pouvoir à M. FÉLICIJAN Vladimir, M. Jean-Claude CORNET, a donné pouvoir à Mme BOUTEILLER.

Mme LAMANDÉ Evelyne a été désignée secrétaire de séance.

Approbation de la séance du 1^{er} juillet 2020

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité, par les conseillers municipaux.

2020-34-1 : Approbation du compte de gestion 2019 du budget principal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2019, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2018-34-2 : Approbation du compte de gestion 2019 du budget assainissement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2019, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2018-34-3 : Approbation du compte de gestion 2017 du budget camping

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2019, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2020-34-4 : Approbation du compte de gestion 2019 du CCAS

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le COMPTE de GESTION de l'exercice 2019, dressé par le Receveur municipal, en concordance totale avec le COMPTE ADMINISTRATIF.

2020-35-1 : Approbation du compte administratif 2019 du budget principal

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Gérard Pouchain.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2019 du budget principal, dressé par Monsieur Scribe, Maire, se présentant ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	596 053,08€
RECETTES	636 412,71€
EXCEDENT 2019	40 359,63€
EXCEDENT REPORTE	267 012 ,49€
EXCEDENT DE CLOTURE	307 372,12€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES	119 107,15€
RECETTES	104 455,21€
DEFICIT 2019	-14 651,94€
DEFICIT REPORTE	-76 398,18€
DEFICIT DE CLOTURE	-91 050,12€

2020-35-2 : Approbation du compte administratif 2019 du budget assainissement

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Gérard Pouchain.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2019 du budget assainissement, dressé par Monsieur Scribe, Maire, se présentant ainsi :

SECTION EXPLOITATION :

DEPENSES	72 861,17 €
RECETTES	78 468,96 €
EXCEDENT 2019	5 607,79 €
EXCEDENT REPORTE	76 355,41€
EXCEDENT DE CLOTURE	81 963,20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES	37 403,14 €
RECETTES	53 762,13 €
EXCEDENT 2019	16 358,99€
EXCEDENT REPORTE	100 628,24 €
EXCEDENT DE CLOTURE	116 987,23 €

2020-35-3 : Approbation du compte administratif 2019 du budget camping

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Gérard Pouchain.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2019 du budget camping, dressé par Monsieur Scribe, Maire, se présentant ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	58 670,79 €
RECETTES	149 859,46 €
EXCEDENT 2019	91 188,67 €
EXCEDENT REPORTE	26 210,04 €
EXCEDENT DE CLOTURE	117 398,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES	18 041,98 €
RECETTES	0 €
DEFICIT 2019	18 041,98 €
EXCEDENT REPORTE	25 306,47 €
EXCEDENT DE CLOTURE	7 264,49 €

2020-35-4 : Approbation du compte administratif 2019 du budget CCAS et dissolution du CCAS

Monsieur Scribe, Maire, s'étant retiré, le vote est présidé par M. Gérard Pouchain.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2019 du CCAS, dressé par Monsieur Scribe, Maire, se présentant ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	3 579,23 €
RECETTES	1 593,30 €
DEFICIT 2019	1 985,93 €
EXCEDENT REPORTE	10 925,61€
EXCEDENT DE CLOTURE	8 939,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : État Néant

DEPENSES
RECETTES
EXCEDENT 2019
EXCEDENT REPORTE
EXCEDENT DE CLOTURE

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve la dissolution du CCAS.

2020-36-1 : Affectation des résultats 2019 du budget principal

Vu l'excédent de clôture en section de fonctionnement : 307 372,12 €
 Vu le déficit de clôture en section d'investissement : -91 050,12 €

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide l'affectation suivante :

- 91 050,12 € en excédent de fonctionnement capitalisé - Article 1068
- 84 830,95 en virement de la section de fonctionnement - Article 021
- 131491,05 € en excédent de fonctionnement reporté - Article 002

2020-36-2 : Affectation des résultats 2019 du budget assainissement

Vu l'excédent de clôture en Section d'Exploitation : 81 963,20 €
 Vu l'excédent de clôture en Section d'Investissement de : 116 987,23 €

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide l'affectation suivante :

- 81 963,20 € en excédent antérieur reporté d'exploitation -Article 002
- 116 987,23 € en excédent antérieur reporté d'investissement – Article 001

2020-36-3 : Affectation des résultats 2019 du budget camping

Vu l'excédent de clôture en Section de Fonctionnement : 117 398,71 €

Vu l'excédent de clôture en Section d'Investissement : 7 264,49 €

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide l'affectation suivante :

- 18 041,98 € en excédent antérieur reporté de fonctionnement – Article 002
- 99 356,73 € en solde d'exécution d'investissement reporté – Article 001
- 7 264,49 € en excédent d'investissement reporté- Art 1068

2020-36-4 : Affectation des résultats 2019 du budget CCAS

Vu l'excédent de clôture en section de fonctionnement : 8 939,68 €

Vu la dissolution du CCAS

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal décide l'affectation suivante :

- Virement de 8 939,68 € au budget principal de la commune - Art 778 autres produits exceptionnels

2020-37 : Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale des Anciens Combattants	91.00 €
Asso Loisirs Sportifs d'Asnelles	91.00 €
Loisirs Animations Culture à Asnelles	91.00 €
Club Asnellois la Belle Plage	91.00 € + 70 € pour le repas des Aînés
Comité de Jumelage	91.00 €
Comité des Fêtes	91.00 €
Gymnastique Volontaire	91.00 €
La Pétanque Asnelloise	91.00 €
Littérature à Voix Haute	91.00 €
Asso Maurice Schumann	91.00 €
CAUE	120.00 €
CFA	38.30 €
Club omnisports collège de Courseulles	152.00 €

Croix Rouge Française	30.00 €
Les restaurants du cœur	100.00 €
SNSM	91.00 €
Activités sportives des 3 vallées	8.50 €
CLNA, finale du championnat de France	300.00 €

2020-38-1 : Vote du budget principal 2020

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget principal 2020.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2020, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 572 226,83 €

Recettes 806 026,90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : 207 081,39 €

2020-38-2 : Vote du budget assainissement 2020

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget assainissement 2020.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2020, se présentant ainsi :

SECTION D'EXPLOITATION

Équilibrée en dépenses et en recettes : 180 264,59 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : 174 003,23 €

2020-38-3 : Vote du budget camping 2020

Monsieur le Maire propose de procéder au vote du budget camping 2020.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2020, se présentant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Équilibrée en recettes et en dépenses : 236 180,34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée en dépenses et en recettes : 52 306,47 €

INFORMATIONS DU MAIRE

▪ Élections sénatoriales

- Les titulaires sont M. Mme Michel GRIMOIN, Gérard POUCHAIN, Maryse MONNIER.

- **SMAEP du Vieux Colombier** pour l'intercom *Seulles Terre et Mer*
 - Titulaire : M. Vladimir FELICIJAN ; Suppléant Michel GRIMOIN
- **Commission intercommunale des impôts directs**
 - Titulaire Évelyne LAMANDÉ

Le procès-verbal dressé et clos le 25 juillet 2020 à 11 h a été signé par le maire, les autres membres présents.

Pour extrait conforme,

Le maire, M. Alain SCRIBE

